

Jorgenson,	McNulty,	Pascoe,	Smallwood,
Klein,	McWilliam,	Patterson,	Southam,
Korchinski,	Madill,	Paul,	Starr,
Laing,	Mandziuk,	Pearson,	Stefanson,
Lamb,	Marcoux,	Pennell,	Stenson,
Lambert,	Martineau,	Pépin,	Tardif,
Lamontagne,	Matheson,	Pickersgill,	Teillet,
Lamoureux,	Matte,	Pigeon,	Temple,
Laniel,	Millar,	Pilon,	Thompson,
Laverdière,	Monteith,	Pugh,	Tremblay,
Leboe,	Moore,	Rapp,	Tucker,
Leduc,	Moreau,	Regan,	Turner,
Lessard	Muir (Lisgar),	Rhéaume,	Valade,
(Lac-Saint-Jean),	Mullally,	Ricard,	Vincent,
Lloyd,	Munro,	Richard,	Wahn,
Loiselle,	Nasserden,	Rideout,	Walker,
Loney,	Nesbitt,	Rinfret,	Watson
Macdonald,	Nicholson,	Robichaud,	(Assiniboïa),
MacEachen,	Nielsen,	Rochon,	Watson
MacEwan,	Noble,	Rock,	(Châteauguay-
MacLean (Queens),	Nowlan,	Rouveau,	Huntingdon-
MacNaught,	Nugent,	Ryan,	Laprairie),
Macquarrie,	O'Keefe,	Rynard,	Webb,
MacRae,	Olson,	Sauvé,	Weichel,
McBain,	Ormiston,	Sharp,	Whelan,
McIlraith,	Otto,	Simpson,	Willoughby,
McIntosh,	Ouellet,	Slogan,	Winkler,
McMillan,			Wooliams—192.

CONTRE

Messieurs

Barnett,	Caouette,	Howard,	Perron,
Beaulé,	Dionne,	Knowles,	Peters,
Bélangier,	Douglas,	Langlois,	Plourde,
Boutin,	Fisher,	Laprise,	Priette,
Brewin,	Gauthier,	Latulippe,	Rondeau,
Cameron (Nanaïmo-Grégoire,	Grégoire,	Martin (Timmins),	Webster,
Cowichan-Les-Îles),	Herridge,	Orlikow,	Winch—27.

M. Grégoire, appuyé par M. Rondeau, propose,—Que la Chambre ajourne ses travaux jusqu'à ce que tous les droits et privilèges de tous les membres de la Chambre soient reconnus.

M. l'Orateur décide que la motion est irrecevable à cause de son caractère général, parce qu'elle constitue un grief et que son objet est présentement à l'étude.

Sur ce l'honorable représentant de Lapointe (M. Grégoire) en appelle à la Chambre de cette décision.